

[INSERT DATE]

Madame, monsieur \_\_\_\_\_,

Sur la base des réponses que vous avez données dans le Questionnaire sur la langue parlée à la maison (Home Language Questionnaire) lors de l'inscription de votre enfant, ainsi que sur les résultats de l'entretien personnel, votre enfant, \_\_\_\_\_, a été testé le \_\_\_\_ [DATE] \_\_\_\_ au moyen du Test d'identification de l'État de New York pour les élèves non anglophones (New York State Identification Test for English Language Learners, NYSITELL). Les résultats de l'examen NYSITELL déterminent son niveau de maîtrise de l'anglais et son admissibilité à recevoir des services d'enseignement de l'anglais pour élèves non anglophones (English Language Learner, ELL). Votre enfant a obtenu le niveau \_\_\_\_\_ au test NYSITELL (voir l'explication ci-dessous), ce qui lui donne droit à recevoir des services d'enseignement de l'anglais pour élèves non anglophones (English Language Learner, ELL) dans un programme d'éducation bilingue (Bilingual Education) ou d'anglais comme nouvelle langue (English as a New Language).

Cocher <input checked="" type="checkbox"/> le niveau	Niveau	Description du niveau de maîtrise de l'anglais
<input type="checkbox"/>	<b>Entrée (débutant)</b>	L'élève dépend énormément des soutiens et structures pour faire progresser ses compétences linguistiques à l'école et n'a pas atteint le niveau nécessaire pour démontrer une maîtrise de l'anglais suffisante dans divers contextes scolaires à ce niveau.
<input type="checkbox"/>	<b>Progrès initial (intermédiaire faible)</b>	L'élève dépend en partie des soutiens et structures pour faire progresser ses compétences linguistiques à l'école et n'a pas atteint le niveau nécessaire pour démontrer une maîtrise de l'anglais suffisante dans divers contextes scolaires à ce niveau.
<input type="checkbox"/>	<b>Transition (intermédiaire)</b>	L'élève démontre une certaine indépendance pour faire progresser ses compétences linguistiques à l'école, mais n'a pas atteint le niveau nécessaire pour démontrer une maîtrise de l'anglais suffisante dans divers contextes scolaires à ce niveau.
<input type="checkbox"/>	<b>Progrès notable (avancé)</b>	L'élève fait preuve d'une grande indépendance pour faire progresser ses compétences linguistiques à l'école et approche le niveau nécessaire pour démontrer une maîtrise de l'anglais suffisante dans divers contextes scolaires à ce niveau.

Il est important que vous soyez présent(e) à la RÉUNION D'ACCUEIL ET D'INFORMATION pour découvrir les différents programmes et services ELL dont votre enfant peut bénéficier.

Dans l'État de New York, les écoles sont tenues d'offrir des réunions d'accueil et d'information aux parents et tuteurs légaux d'élèves non anglophones nouvellement inscrits, afin de les informer des divers programmes disponibles dans l'école et/ou le district scolaire de leur enfant. Lors de cette réunion, vous recevrez des informations et de la documentation sur les programmes ELL dans la langue que vous parlez à la maison, et vous pourrez poser des questions à propos des services ELL (avec l'aide d'un interprète, au besoin). À la fin de la réunion, vous devrez remplir une liste d'accueil et d'information d'un parent d'enfant ELL (ELL Parent Orientation Checklist) pour confirmer que vous avez toutes les informations nécessaires pour prendre des décisions concernant votre enfant. Vous recevrez également un formulaire de placement d'élève ELL (ELL Student Placement) qui vous permettra de prendre une décision finale quant aux services que votre enfant recevra. Ces informations vous seront fournies dans la langue que vous parlez à la maison.

La RÉUNION D'ACCUEIL ET D'INFORMATION À L'INTENTION DES PARENTS aura lieu le \_\_\_\_ [Date] \_\_\_\_ à \_\_\_\_ [Time] \_\_\_\_ à l'adresse suivante :  
[Address]

Nous vous demandons d'arriver suffisamment tôt pour que nous puissions commencer à l'heure. Si vous ne pouvez pas participer à la réunion, veuillez appeler \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ pour prendre un rendez-vous afin de discuter des programmes ELL dont peut bénéficier votre enfant. Nous espérons que votre enfant passera une excellente année scolaire dans notre établissement. Pour toutes questions au sujet du programme de votre enfant, veuillez contacter \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_.

En vertu de la Partie 154-2.3 (b), vous pouvez faire une demande pour que l'école réexamine leur décision durant les premiers 45 jours d'école. Si vous désirez que le district scolaire change leur décision sur l'identification de votre enfant, veuillez soumettre une demande écrite à l'établissement scolaire dans un délai de 45 jours d'école.

Salutations distinguées,

Cochez cette case si la réunion d'accueil et d'information a lieu pendant l'inscription.

---

**SCHOOL MUST MAINTAIN COPY IN STUDENT'S CUMULATIVE RECORD**

French Version – NYSITELL Entitlement Letter